

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 44

présenté par

M. Reda, Mme Meunier, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, M. Jean-Claude Bouchet,  
Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Vatin, M. Menuel, Mme Audibert, Mme Louwagie, M. Lorion,  
Mme Bonnivard, Mme Bouchet Bellecourt, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine et  
M. Hemedinger

-----

### ARTICLE 22

À l'alinéa 16, après le mot :

« financiers »,

insérer les mots :

« , préalablement attestés par un commissaire aux comptes, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de s'assurer de la provenance des fonds et d'assurer une plus grande sécurité, il semble nécessaire d'obliger les établissements d'enseignement privé à faire certifier leurs comptes.